

Le Maire
Eric WEINLING

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE POULIGNY SAINT MARTIN
SEANCE DU 24 FÉVRIER 2023

Nombre de membres
du conseil municipal : 10
Nombre de présents : 7
Nombre de votants : 7



L'an deux mille vingt-trois, le VINGT-QUATRE FÉVRIER, à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de Pouligny-St-Martin légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Éric WEINLING, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 16 février 2023

Etaient présents : Mmes Anne-Marie BRANDON, Béatrice MARIÉ et MM. Alain BELLET, Philippe BONNIN, Robert SIMON, Cyril TRIBET, Éric WEINLING, majorité des membres en exercice.

Excusés : Mme Catherine ALAPETITE, M. Cyrille PILLOT.

Absent : M. François GOETHALS

Monsieur Alain BELLET a été élu secrétaire de séance.

Délibération N° 2023-02-001

OBJET : - TARIFS LOCATIONS SALLE POLYVALENTE -

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121.29,

Le Conseil Municipal,
Compte tenu d'une augmentation importante des coûts de l'énergie,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- Fixe les tarifs de locations de la salle polyvalente ainsi qu'il suit,
à compter du 1^{er} SEPTEMBRE 2023 :

HABITANTS DE LA COMMUNE

* Forfait week-end ou 2 jours 130,00 Euros

HABITANTS HORS COMMUNE

* Forfait week-end ou 2 jours 240,00 Euros

ASSOCIATIONS LOCALES

* toutes manifestations gratuites

ASSOCIATIONS ou ORGANISMES EXTERIEURS A LA COMMUNE

* manifestations diverses : 100,00 Euros

* Caution à régler par le locataire à la réservation :300.00 Euros

Toute autre manifestation est laissée à l'appréciation de Monsieur le Maire.

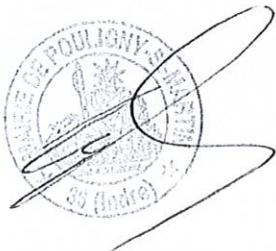
TARIF DE REMPLACEMENT DE LA VAISSELLE

- Assiette plate	3 € l'unité
- Assiette creuse	3 € l'unité
- Assiette à dessert	3 € l'unité
- Tasse et sous-tasse	2 € l'unité
- Verre à eau	2 € l'unité
- Verre à vin	2 € l'unité
- Coupe à champagne	2 € l'unité
- Cuillère	1 € l'unité
- Fourchette	1 € l'unité
- Cuillère à café	1 € l'unité
- Couteau	2 € l'unité
- Pichet	3 € l'unité
- Plat inox petit modèle.....	6 € l'unité
- Plat inox moyen modèle	7 € l'unité
- Plat inox grand modèle	8 € l'unité

La présente délibération annule et remplace les délibérations précédentes concernant les tarifs et conditions de location de la salle polyvalente en date du 27 novembre 2015.

Pour extrait conforme

Le Maire
Eric WEINLING



Le secrétaire de séance
Alain BELLET, Adjoint



Envoyé en préfecture le 13/03/2023
Reçu en préfecture le 13/03/2023
Publié le 14 MARS 2023 SLO
ID : 036-213601644-20230224-2023_02_001-DE

Le Maire
Eric WEINLING

